

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS SP 07

Montreuil,
Le 22 septembre 2026

N/réf. : 4560_ST/AB

RAR : 88500067134367E

Objet : Tarif Agent des IEG – demande de clarification et de décision

Monsieur le Premier ministre,

Par courrier du 15 juillet dernier, nous vous alertions sur la remise en cause du tarif agent et sur les conséquences qu'elle ferait peser sur les salariés et pensionnés des Industries Électriques et Gazières.

Nous vous demandons d'intervenir afin de mettre un terme à cette situation et sollicitons une rencontre permettant un examen contradictoire des éléments avancés par la Cour des comptes, afin que nos organisations puissent faire valoir leurs analyses, leurs arguments et les réalités du dispositif.

Nous regrettons que notre alerte, après plus de deux mois, demeure sans réponse de votre part.

Le 15 septembre, les salariés et pensionnés des Industries Électriques et Gazières ont massivement répondu à l'appel de l'Interfédérale. Cette mobilisation d'ampleur a exprimé sans ambiguïté leur attachement au tarif agent et leur refus de voir cet élément de leur statut remis en cause.

Le jour de cette mobilisation, nous avons pu échanger avec la ministre déléguée chargée de l'énergie. Celle-ci a indiqué vouloir apaiser la situation, écarté toute volonté de passage en force et affirmé qu'aucune décision ne serait prise sans concertation préalable.

Nous avons pris acte de ces déclarations.

Mais l'apaisement ne peut se limiter à des intentions.



À ce jour, l'injonction du Procureur général près la Cour des comptes demeure. Tant qu'elle n'est pas levée, la menace pesant sur le tarif agent reste entière et les conditions d'une véritable concertation ne sont pas réunies.

Après des mois d'alertes, de courriers, d'échanges et désormais une mobilisation massive, le temps n'est plus aux réponses dilatoires.

Il vous appartient aujourd'hui de prendre une décision politique claire. L'apaisement ne peut passer que par la levée de l'injonction du Procureur général près de la Cour des comptes.

À l'issue de la mobilisation du 15 septembre, l'Interfédérale a fixé au 2 octobre prochain l'échéance à laquelle elle attend qu'une clarification intervienne au plus haut niveau de l'État.

Nous sommes pleinement disposés à vous rencontrer afin d'entendre la position du Gouvernement, de vous exposer nos arguments et de permettre un véritable échange contradictoire sur ce dossier.

Soyez assuré, Monsieur le Premier ministre, de notre attachement au dialogue social afin de permettre d'aboutir à des réponses claires et à des actes, à la hauteur des attentes des salariés et pensionnés des IEG que nous représentons.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Sandrine TELLIER
Secrétaire Générale

